

Concours de stylisation du symbole végétal de la Bretagne : l'AJONC



AL LANN a vez anavezet gant an holl e Breizh !

Klinket e vez ar gweledvaoù lanneier gant o bleunioù melen-aour, adalek torgennoù an Argoad betek an Arvor ha chom a ra pep breton luskellet a-viskoazh gant o c'hwezh c'hwek.

E gwirionez, n'eus ket eus al lann evit al louzawourien. N'int ket ur spesad plant, met tri spesad distag, tri c'hemmadur aziwar an anv lann. Rouez-rouez eo al lec'hioù ma vez tu d'o gwelout o-zri a-gevred, he ne vo eus al lec'hioù-se nemet e Breizh war-bouez nebeut.

Ha neuze ? pe re tresadenniñ ? Ar re founnusañ, al lann gallek ? Ar re bravañ dre o delioù, al lann bihan ? Ar re breton-krenn, al lann brezhonek ? Pe klask adkavout ar c'hrafoù boutin etre an tri seurtad ha kinnig ur gendresadenn ?

N'emañ ket ar respont gant al louzawourien hag ar respont-se a vo barzhoniell dre ret. Poent eo d'ar glaskerien plant lezel an arzhourien-grouerien ober war-dro al lann d'o zro.

L'AJONC, tout le monde en Bretagne connaît cette plante !

Ses fleurs jaune d'or décorent les paysages de landes des collines de l'Argoat jusqu'aux rivages de l'Armor et nous restons sensibles à jamais à leur doux parfum suave.

L'ajonc n'existe pas pour les botanistes. Ce n'est pas une espèce végétale, mais trois espèces différentes, trois variations sur le thème ajonc. Les lieux où on peut les voir toutes les trois ensemble sont très rares et ne se trouvent quasiment qu'en Bretagne.

Alors, lequel représenter ? Le plus abondant, l'ajonc d'Europe ? Celui qui a le plus joli feuillage, l'ajonc nain ? Le plus exclusivement breton, l'ajonc de Le Gall ? ou bien doit-on retrouver les convergences entre ces trois plantes et proposer une représentation synthétique ?

Le botaniste n'a pas la réponse, qui ne peut être que poétique. Il est temps pour lui de laisser la place aux créateurs.

Le JAN, partout en Bertègn le monde genaet la plllante-la !

Sez flour jaones miraodent lou jannaes dez butes de l'Argoat diq'ao côtes de l'Armor, je sions emouvè pour tou l' temps o lou sente douce et ben plllézante.

N'y a point de « jan » pour lou botanists. Sti-ci èt point eune orine de plllante, meins trouez point paraï, trouez manières de jan. Point hardi d'endrets pour lou vaer les trouez ter-tout et ne sont câziment q'en Bertègn.

Aloure, le-qheu perzenter ? Le pus guerzillant, le jan d' Europe ? Sti-la o le pus biao feuillaje, le jan napon ? Le sien qi ne pousse q'en Bertègn, le jan de Le Gall ? Ou ben fait-ti terouer les ressemblances enter les trouez plllantes-la et perpozer eune representaizon sintétiq ?

Le botanist n'a pouint la reponse, ela n'èt qe poéteryie. I èt l'heure pour li de doner la plllace ao siens qi font.

REGLEMENT

Concours ouvert à tout public – Inscription gratuite.

STYLISER, c'est interpréter la nature avec possibilité de conserver certaines caractéristiques en en transformant d'autres : proportions, formes, couleurs, matières Ou imaginer des adaptations aux métiers d'arts : mosaïque, vitrail, orfèvrerie, tissage, broderie autres termes pouvant s'appliquer à la stylisation : simplification des formes, schéma, idéogramme, association du réalisme et de l'expressivité

CONTRAINTES TECHNIQUES

Format 21*29.7 cm comportant :

1/ dessin en noir et blanc (feutre ou encre de Chine) / 2/ version en couleur (feutres ou peinture)

Inscrire ses coordonnées au verso : âge, adresse, téléphone, e-mail

CRITERES D'EVALUATION

Respect des contraintes techniques . Originalité, esthétique, harmonie des couleurs

JURY

Début Septembre 2017 - composé d'artistes, de membre de Skol Uhel ar Vro (ICB) et de la Ville de Vannes

Le classement des réalisations se fera en 3 catégories :

Enfants jusqu'à 12 ans / Jeunes de 13 à 18 ans / Adultes

DROITS voir ci-après

RECOMPENSES

Trois prix pour chaque catégorie dont la valeur sera : Enfants : 30 – 50 – 80 € / Jeunes : 50 – 80 – 120 € / Adultes : 150 – 200 – 250 € - Et d'autres lots pour les suivants.

TIMING

Bulletins d'inscription à retourner pour le 1er août 2017. Envoi de vos œuvres pour le 12 septembre 2017.

Proclamation des résultats, remise des prix : 23 SEPTEMBRE 2017 à 15 h à TI AR VRO dans le cadre de CELTI'VANNES 2017.

REOLIADUR

Kenstrivadeg digor d'an holl ha digoust.

Deveizañ an natur eo **STILIKAAT**, pa vo tu da virout elfennoù'zo ha da dreuzfurmiñ elfennoù all : kenfeurioù, livioù, danveziou... pe ijinañ azasadurioù ouzh ar micherioù arz : mozaikennoù, gwerelloù, orfebrerezh, broderezh... (eeunaat ar stummoù, brastresoù, keallunioù, kenstrollañ gwerchelouriezh hag eztaolerezh.

DESTRIZHOÙ KALVEZEL

Ment 21 x 29,7 cm ma vo :

1 - un dresadenn e gwenn ha du (dre feltrenn pe dre liv du)

2 - eildresadenn e liv (feltrennoù pe livioù)

Skrivañ an titouroù personel war an tu gin : oad, adres, Nn pellgomz, adres postel.

DEZVERKOÙ-PRIZIAÑ

Mirout an divizoù : orinelezh, kenedelezh, kendoniezh al livioù

BODAD AR JURI

Arzhourien izili SUAV ha tud eus Kêr Gwened

Tri rummad a vo : bugale betek 12 vloaz, yaouankizoù etre 13 ha 18 vloaz ha tud a oad gour.

GWIRIOÙ : da heul

PRIZOÙ :Tri friz evit pep rummad : Bugale : 30 - 50 ha 80 € / Yaouankizoù : 50 - 80 ha 120 € / Tud a oad gour : 150 - 200 ha 250€. ha prizoù all c'hoazh evit ar re all.

STEUÑVAD

Follen enskrivadur da gas a-raok ar 01.08.2017

Oberennoù da gas a-raok ar 12/09/2017

Roet e vo ar prizoù e Ti Ar Vro Gwened ar sadorn 23 a viz Gwengolo da 3 eur G.M. e-kerzh ar sizhun Celtivannes.

LOUAIS

Tertout peuvent s'enlister, ét sans coutaïje.

ESTILIZER ét interluzer la nature o le meyen de garder qheuques mërches e de n'en chanjer d'aotrs : rapports, formes, coulours, me-taos... ou ben enjiner d'aféçoner sa sonjéy és métiers d'arts : mo-zahiqe, vitrâil, arjenteriy, tèsseries, brodure (ou ben pour dire d'eune aotr meniere : simplifier les formes, fere un chema, un dessin d'idéy, meleyer retirance e ressentance)

COJERIYS TECNIQUES :

Feuille de grandoure : 21x29,7 eyou qe nen treura :

1) Un dessin naïr e bllan (o des coulourous ou ben o de l'encr de Chine)

2) Eune aotant du dessin-la coulourë (o des coulourous ou ben o de la peinture)

Mettr son nom, aïje, aderce, haopouer e e-bouéte a l'arvéï

ELEMENTS DE PRIZAJE :

- Les cojeriys sont-ti bounes ?

- Orinalité, biaotë, les coulours sont-ti en acordance ?

JUJERIY : a la prime du moez de septembr. Consortaïje d'artists, de siens de l'Institut qhultura de Bertègn e du monde de la mere-riy de Vane. **Les ouvraïjes seront renjës den 3 cllasses**: qeniaos (diq'a 12 ans d'aïje), jieunes (de 13 a 18 ans d'aïje) e grand monde.

DRETS DU FEZOU (a vair den le parcha de drets)

PRIZ :Traez prizs pour chaqe cllasse :

- qeniaos : 30-50-80€ / jieunes : 50-80-120€ / grand monde : 150-200-250€ - o d'aotrs lots pour les siens a sieudr.

PROGRAMME :

parchas d'enrolaïje a n's envoyer avant le 1er du mouéz d'ôut 2017. Envayez vos ouvraïjes avant le 12 du mouéz de septembr.

Banie dés fezüres e reminze des priz ao l'Hôtë de Payiz de Vane, le samedi 23 de septembr 2017 a 3 oure la véprée durant la se-mène du Celti'Vannes

Cession de droits

La participation au présent concours implique la cession par le participant et son représentant légal, au profit de l'association organisatrice, des droits d'auteur détenus par le participant sur le dessin transmis.

Le participant et son représentant légal cèdent expressément et de manière irrévocable, à l'association organisatrice, à titre gratuit et exclusif, l'ensemble des droits d'auteur détenus par le participant afférents au dessin transmis.

Cette cession est consentie pour la durée légale de protection des droits cédés telle que définie par le Code de la Propriété Intellectuelle et pour le monde entier.

La présente cession des droits d'auteur implique notamment:

- Le droit de reproduction, c'est-à-dire le droit de reproduire en tout ou partie le dessin transmis à l'association organisatrice au titre de la participation au présent concours, directement ou indirectement, par tous procédés techniques et sur tous supports matériels connus ou inconnus à ce jour, notamment sur Internet, en tous formats, en utilisant tout rapport de cadrage, seuls ou associés à d'autres œuvres ou éléments protégés ou non par un droit de propriété intellectuelle;
- Le droit de représentation, c'est-à-dire le droit de diffuser ou faire diffuser publiquement d'une quelconque façon, directement ou indirectement, tout ou partie du dessin du participant, seuls ou associés à d'autres œuvres et ce, par tous moyens matériels connus ou inconnus à ce jour, y compris sur Internet;
- Le droit d'adaptation, c'est-à-dire le droit d'adapter directement ou indirectement tout ou partie du dessin du participant, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, en ce compris notamment le droit de les modifier et de les insérer dans d'autres œuvres de l'esprit.

Ces utilisations par l'association organisatrice des dessins des gagnants ne donneront lieu au versement d'aucune rémunération, compensation ou avantage complémentaire que l'attribution des lots.

L'autorisation ainsi consentie par le participant et son représentant légal entraîne renonciation de ces derniers à toutes actions ultérieures en réclamation quant à l'utilisation du dessin du participant par l'association organisatrice dès lors qu'elle est conforme au présent règlement et s'inscrit en contrepartie des gains offerts.

Par ailleurs, le participant et son représentant légal acceptent expressément, par l'envoi de la participation, que la propriété matérielle du dessin soit automatiquement transmise au bénéfice l'association organisatrice. Le dessin ne sera donc en aucun cas restitué au participant ou à son représentant légal, sauf en cas de demande expresse, et avec l'accord des deux parties, sans renoncer aux paragraphes qui précèdent.



Bulletin d'inscription

Nom / anv / nom :

Prénom / anv bihan / petit nom :

Date de naissance / deiziad ganedigezh / jou de néissance :

Adresse / Chomlec'h / aderce :

CP : Ville / kêr / vile :

Tél / pgz / telfone : E-mail / postel / e-boête :

Accepte la diffusion de ma création

Date et signature / deiziad ha sinadur / jou e sine :

Remise des œuvres pour le 12 septembre, dernier délai.

A envoyer à Skol Uhel ar Vro / Institut Culturel de Bretagne - 3 rue de la Loi - 56000 Gwened-Vannes

icb@skoluhelarvro.bzh — 02 97 68 31 10